

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Société](#)

ChatGPT va être interdit par la Ville de Montpellier au sein de ses équipes "par précaution et à titre conservatoire"

ABONNÉS 

Microsoft va bientôt intégrer l'intelligence artificielle à ses solutions "Office 365" et ainsi généraliser son utilisation. / MIDI LIBRE - MICHAEL ESDOURRUBAILH

Société, Montpellier, Innovation - High Tech, Economie

Publié le 27/03/2023 à 21:01, mis à jour le 28/03/2023 à 07:55

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/05:16

INFO MIDI LIBRE. L'élu en charge du numérique, Manu Reynaud, anticipe la généralisation de ChatGPT, outil qu'il considère comme une révolution dont on ne mesure pas encore l'ampleur. Explications.

C'est une première en France, qui pourrait inspirer d'autres collectivités. Dans une note interne adressée au directeur général des services de la Ville et de la Métropole de Montpellier, l'adjoint au maire chargé du numérique, Manu Reynaud, demande à bannir **ChatGPT** au sein de ses équipes. "Et même à nos interlocuteurs dans le cadre de contrats qui nous lient", ajoute-t-il. Une décision "par précaution et à titre conservatoire", le temps

de digérer le bon usage d'un outil, qu'il présente comme "une révolution dont on ne connaît pas encore l'ampleur".

ChatGPT, c'est une intelligence artificielle (IA) dite générative, qui a débarqué dans notre quotidien en novembre dernier et permet de produire nombre de contenus à partir d'une simple consigne. Le géant Microsoft a mis 10 milliards de dollars sur la table pour embarquer la dernière version, baptisée GPT-4, dans ses applications "Office 365" que 400 millions de personnes utilisent à travers le monde. Objectif : rendre le moteur de recherche Google désuet. Pas moins.

Aucune garantie sur la fiabilité des réponses

"Cela doit arriver dans les quinze jours. Or, beaucoup d'experts considèrent que cette IA va marquer notre époque comme jadis la révolution industrielle. Mais on n'en a pas encore la notice...", détaille Manu Reynaud. D'où sa prudence. Voire son alerte. GPT-4 pose, selon l' élu, plusieurs questions.

A lire aussi : ChatGPT : vous n'avez pas tout compris à cette IA à la portée de tous ? On vous explique en 4 questions

La première, très pratique, pour des agents de sa collectivité qui confieraient des tâches à l'intelligence artificielle. "L'outil peut être influencé par les données qui lui sont fournies, ce qui peut entraîner des réponses inexactes ou inappropriées. La base d'apprentissage de ChatGPT n'est par ailleurs pas clairement identifiée, ceci n'apporte donc aucune garantie sur la qualité des données utilisées pour l'analyse et par conséquent des résultats qui en découlent".

Quel degré de sécurité ?

Surtout, dit-il, la fourniture d'un contexte confié à l'outil pour obtenir des réponses amène à exposer et transmettre des données à une entité tierce, "au sein de laquelle nous n'avons aucune idée, ni maîtrise des réutilisations possibles de ces données. Nous ne pouvons garantir que des informations échangées avec la plateforme seront protégées contre les éventuelles violations de sécurité, de droits ou de confidentialité". À côté, estime-t-il, la polémique récente sur le réseau social TikTok reste de la roupie de sansonnet.

Cela justifie la demande élargie aux entreprises qui travaillent avec la Ville et la Métropole, notamment dans le cadre d'appels d'offres. Avec une préoccupation aussi juridique, au-delà des enjeux de confidentialité. "Nombre de marchés sont calculés sur un volume horaire de travail. Si l'IA permet de faire en quelques minutes une commande

de plusieurs semaines, cela peut engendrer des contentieux, même si les moyens de contrôle n'existent pas encore", concède l'élu.

Un débat aussi politique et philosophique

Manu Reynaud entend aussi lancer un débat à la fois économique, politique et philosophique. "On dit que l'IA peut impacter 95 % des métiers, y compris ceux que l'on ne soupçonne pas, par exemple la médecine puisque l'outil est capable d'analyser un nombre infini de données pour délivrer un diagnostic. Des entreprises seront forcément tentées de remplacer leurs salariés comme jadis la machine a suppléé l'homme".

Don't Look Up

Les perspectives sont à la fois effrayantes et... merveilleuses, dit-il, si l'on parvient à maîtriser la technologie et ses impacts. Manu Reynaud compare la démocratisation annoncée de GPT-4 à la météorite du film "Don't Look Up" (sorti en 2021 sur Netflix), dont les décideurs du monde ignorent tous les dangers malgré les nombreuses alertes.

L'élu montpelliérain chargé du numérique a donc proposé au maire et président Michaël Delafosse de lancer un travail au plus vite, avec des experts, pour mesurer les changements qui ne manqueront pas de se produire dans un délai très court. Et de voir dans quelle mesure l'intelligence artificielle peut aider à guider l'action locale.

L'expert : "Prendre le temps du débat"

Le directeur de l'école d'ingénieurs Polytech, à Montpellier, a écrit à ses étudiants, constatant la montée en puissance de l'IA, de surcroît à une vitesse plus importante qu'internet jadis ou les réseaux sociaux. "Je ne leur interdis pas ChatGPT, cela fait partie des nouveaux outils, mais je les ai appelés à garder un niveau de vigilance et un regard critique sur les résultats. Pour l'avoir testé, c'est loin d'être la panacée, même si c'est parfois impressionnant", confie Lionel Torres. Il appelle à prendre le temps de la réflexion sur son usage, aussi sur les questions d'éthique et de déontologie. "Il n'y a pas de traçabilité des données, d'où elles viennent, comment elles sont absorbées... Mais on sait qu'elles sont formatées à des coûts dérisoires par des petites mains à Madagascar ou au Kenya". Il pose aussi la question pertinente de la responsabilité que peut induire un résultat. "Est-ce le concepteur du système ou celui qui l'interroge ?"

Bref, Lionel Torres fait la balance entre menaces et opportunités. "Il faut prendre le temps du débat", conclut-il.



LUDOVIC TRABUCHET
suivre ce journaliste

Voir les commentaires

Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?

Suivre ce fil

Réagir



Ajouter un commentaire

Publier mon commentaire

Lire la charte de modération

Les commentaires (9)

Polémique Victor Il y a 48 minutes Le 28/03/2023 à 08:11

[SIGNALER UN ABUS](#)



Il a peur qu'on se rende compte qu'ils font des noceries à la Mairie ?

Le ridicule ne tue pas...

En plus ChatGPT n'est plus la seule IA disponible.

RÉPONDRE

pinpon34 Il y a 2 heures Le 28/03/2023 à 06:32

SIGNALER UN ABUS

avec l'IA, on va s'apercevoir que 50% des fonctionnaires et élus peuvent être facilement remplacés

RÉPONDRE

Milka-ya Il y a 10 heures Le 27/03/2023 à 22:51

SIGNALER UN ABUS

Restons calmes, ne nous fâchons pas, les équipes municipales montpelliéraines seront équipées d'Amstrad CPC 464 et de calculettes Ti-30 afin de rester focus sur leurs missions

RÉPONDRE

Voir plus de commentaires

Les plus lus

 Lus

 Commentés

- 1 **Insolite.** Montage ou nouvelle espèce : depuis quelques jours, la photo d'un chat serpent enflamme les réseaux sociaux
- 2 **Innovation - High Tech.** "L'impression de regarder un cauchemar" : pourquoi cette photo d'une ado dérange-t-elle autant les internautes ?
- 3 **Faits divers.** "Ils nous ont laissé 20 minutes avec lui sans le toucher" : un lycéen meurt après un malaise cardiaque pendant le bac
- 4 **Alimentation.** Leclerc, Intermarché, Carrefour... du beurre rappelé dans toute la France en raison d'un risque de Listeria
- 5 **Faits divers.** Mort de Nadir, 19 ans, victime d'un malaise cardiaque en pleine épreuve du bac : le point sur les enquêtes diligentées

À lire aussi de Société

- 1 **Retraites.** DIRECT. Grève du 28 mars : manifestations, blocages... suivez la dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites
- 2 **Social.** Brav-M : la pétition qui demande sa dissolution pourrait-elle être examinée par l'Assemblée nationale ?
- 3 **Réseaux sociaux.** Encadrement des influenceurs : statut, devoirs, produits interdits... ce que contient le projet de loi examiné ce mardi
- 4 **Social.** Congrès de la CGT : que va devenir Philippe Martinez après avoir quitté la tête du syndicat ?
- 5 **Urbanisme.** Sucettes, arrêts de bus... un mobilier urbain plus dans l'air du temps à Millau et Creissels



Aussi à la une

- 1 **Social.** Brav-M : la pétition qui demande sa dissolution pourrait-elle être examinée par l'Assemblée nationale ?
- 2 **Retraites.** DIRECT. Grève du 28 mars : manifestations, blocages... suivez la dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites
- 3 **Insolite.** La vidéo folle d'une voiture propulsée dans les airs après avoir été heurtée par un pneu à Los Angeles
- 4 **Faits divers.** Accusée d'avoir violé son compagnon, une femme mise en examen et incarcérée en Savoie

5 **Coronavirus.** 10e vague de Covid : variant XBB, nombre de cas en hausse... la France en pleine reprise épidémique